

République Française  
Département : CANTAL  
Arrondissement : Mauriac  
**Communauté de Communes du PAYS DE SALERS**

Séance du lundi 27 mars 2023

Délibération N° DECC\_2023\_041

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
45	34	39
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
39	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept mars deux mille vingt-trois, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle Polyvalente - Bourcenac), sous la présidence de PIERRE MENNESSON.

Présents : SUZANNE AUSSET, MARC BENECH, BENJAMIN BONY, REGINE BREUIL, LOUIS CHAMBON, JEAN-CLAUDE CHEYMOL, JEAN-MARC DELBOS, JACQUES DELSUC, ANDRE DUJOLS, PIERRE DUPONT, PASCAL ESCURE, JEAN-MARIE FABRE, PATRICE FALIES, JEAN-LOUIS FAURE, BRUNO FILIOL, CHRISTIAN FOURNIER, AGNES GAILLARD, STEPHANIE GAILLARD, DIDIER GIRBES, JEAN-PIERRE LABASTROU, DANIELLE LACOMBE, RENE LAVERGNE, CHRISTIAN LUSSERT, PIERRE MENNESSON, MARTINE PANI, JEAN-NOEL PARRA, MARIE-PIERRE PARSOIRE, DAVID PEYRAL, JEAN-CLAUDE REBEYRE, CLAUDE RIBEYROTTE, ALBERT ROCHETTE, MARC SEPCHAT, PASCAL TERRAIL, BERNARD VEYSSIERE

Représentés :

Absents et Excusés : CECILE BADUEL, EMILIE BROQUERIE, GERARD CHANCEL, MICHEL CONSTANT, CHRISTIAN FOURNIER\*, REGIS JOUDRIER, ELISE LAJARRIGE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, MARTINE PANI est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Annule et remplace - Accueil collectif de mineurs - Tarifs 2023**

Le Président expose que la Communauté de communes a reconnu d'intérêt communautaire l'activité d'accueil collectif de mineurs en janvier 2023,

Pour procéder à la facturation de ce service aux familles il convient de disposer d'une grille de tarification,

Le Président précise qu'il sera fait application territoire et les non-résidents comme suit :

RF PREFECTURE DU CANTAL
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 26/05/2023 015-241501139-DECC_2023_041-DE

**Grille de tarifs pour les résidents du territoire :**

Tranches	Quotient familial	1/2 journée	Journée	Journée + repas
1	QF ≤ 427 €	2,20 €	3,00 €	5,00 €
2	428 € ≤ QF ≤ 518 €	2,50 €	4,00 €	6,00 €
3	519 € ≤ QF ≤ 660 €	3,00 €	5,00 €	7,00 €
4	661 € ≤ QF ≤ 1 045 €	3,50 €	6,00 €	8,00 €
5	1 046 € ≤ QF ≤ 1 397 €	4,00 €	6,90 €	9,20 €
6	1 398 € ≤ QF ≤ 1 833 €	4,75 €	7,80 €	10,60 €
7	1 834 € ≤ QF ≤ 2 022 €	5,20 €	9,00 €	12,00 €
8	QF ≥ 2 023 €	6,00 €	10,00 €	13,50 €

**Grille de tarifs pour les non-résidents**

Tranches	Quotient familial	1/2 journée	Journée	Journée + repas
1	QF ≤ 427 €	2,35 €	3,15 €	5,15 €
2	428 € ≤ QF ≤ 518 €	2,65 €	4,15 €	6,15 €
3	519 € ≤ QF ≤ 660 €	3,15 €	5,15 €	7,15 €
4	661 € ≤ QF ≤ 1 045 €	3,65 €	6,15 €	8,15 €
5	1 046 € ≤ QF ≤ 1 397 €	4,15 €	7,05 €	9,35 €
6	1 398 € ≤ QF ≤ 1 833 €	4,90 €	7,95 €	10,75 €
7	1 834 € ≤ QF ≤ 2 022 €	5,35 €	9,15 €	12,15 €
8	QF ≥ 2 023 €	6,15 €	10,15 €	13,65 €

**Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré :**

- valident la grille des tarifs pour l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

PIERRE MENNESSON  
Président de séance

MARTINE PANI  
Secrétaire de séance

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 26/05/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_041-DE

*République Française*  
*Département : CANTAL*  
*Arrondissement : Mauriac*  
**Communauté de Communes du PAYS DE SALERS**

Séance du lundi 27 mars 2023

Délibération N° DECC\_2023\_040

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
45	34	39
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
39	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept mars deux mille vingt-trois, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle Polyvalente - Bourcenac), sous la présidence de PIERRE MENNESSON.

Présents : SUZANNE AUSSET, MARC BENECH, BENJAMIN BONY, REGINE BREUIL, LOUIS CHAMBON, JEAN-CLAUDE CHEYMOL, JEAN-MARC DELBOS, JACQUES DELSUC, ANDRE DUJOLS, PIERRE DUPONT, PASCAL ESCURE, JEAN-MARIE FABRE, PATRICE FALIES, JEAN-LOUIS FAURE, BRUNO FILIOL, CHRISTIAN FOURNIER, AGNES GAILLARD, STEPHANIE GAILLARD, DIDIER GIRBES, JEAN-PIERRE LABASTROU, DANIELLE LACOMBE, RENE LAVERGNE, CHRISTIAN LUSSERT, PIERRE MENNESSON, MARTINE PANI, JEAN-NOEL PARRA, MARIE-PIERRE PARSOIRE, DAVID PEYRAL, JEAN-CLAUDE REBEYRE, CLAUDE RIBEYROTTE, ALBERT ROCHETTE, MARC SEPCHAT, PASCAL TERRAIL, BERNARD VEYSSIERE

Représentés :

Absents et Excusés : CECILE BADUEL, EMILIE BROQUERIE, GERARD CHANCEL, MICHEL CONSTANT, CHRISTIAN FOURNIER\*, REGIS JOUDRIER, ELISE LAJARRIGE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, MARTINE PANI est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Vote des taux de la fiscalité 2023**

Les membres du Conseil après en avoir délibéré,

**Décident** de voter un taux de CFE de 29.59 %,

**Décident** de voter les taux « ménages » suivants :

- Taxe d'habitation : 12.02 %
- Taxe sur le foncier bâti : 1,45 %

RF PREFECTURE DU CANTAL
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/05/2023 015-241501139-DECC_2023_040-DE

- Taxe sur le foncier non bâti : 10.37 %
- Taxe Ordures Ménagères : 12.95 %

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

**PIERRE MENNESSON**  
Président de séance

**MARTINE PANI**  
Secrétaire de séance

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 11/05/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_040-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Régine LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David REYRE, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHET, Michel SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONNET par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, François ESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAT par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile JOUDEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Accueil Collectif de mineurs - Tarifs 2023 - DECC\_2023\_037

Le Président expose que la Communauté de communes a reconnu d'intérêt communautaire l'activité d'accueil collectif de mineurs en janvier 2023,

Pour procéder à la facturation de ce service aux familles il convient de disposer d'une grille de tarification,

Le Président précise qu'il sera fait application d'un tarif différent pour les résidents du territoire et les non résidents comme suit :

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_037-DE

**Grille de tarifs pour les résidents du territoire :**

Tranches	Quotient familial	1/2 journée	Journée	Journée + repas
1	QF = 427	2,20 €	3,00 €	5,00 €
2	427 < QF < 518	2,50 €	4,00 €	6,00 €
3	518 < QF < 660	3,00 €	5,00 €	7,00 €
4	660 < QF < 1045	3,50 €	6,00 €	8,00 €
5	1045 < QF < 1397	4,00 €	6,90 €	9,20 €
6	1397 < QF < 1833	4,75 €	7,80 €	10,60 €
7	1833 < QF < 2022	5,20 €	9,00 €	12,00 €
8	2022 < QF	6,00 €	10,00 €	13,50 €

**Grille de tarifs pour les non résidents**

Tranches	Quotient familial	1/2 journée	Journée	Journée + repas
1	QF = 427	2,35 €	3,15 €	5,15 €
2	427 < QF < 518	2,65 €	4,15 €	6,15 €
3	518 < QF < 660	3,15 €	5,15 €	7,15 €
4	660 < QF < 1045	3,65 €	6,15 €	8,15 €
5	1045 < QF < 1397	4,15 €	7,05 €	9,35 €
6	1397 < QF < 1833	4,90 €	7,95 €	10,75 €
7	1833 < QF < 2022	5,40 €	9,15 €	12,15 €
8	2022 < QF	6,15 €	10,15 €	13,65 €

Les membres du Conseil communal ont, après en avoir délibéré :

- valident la grille des tarifs pour l'année 2023.

Annulé

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_037-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Régime indemnitaire - Modification du régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement (RIFSEEP) - DECC\_2023\_036

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 88,

Vu le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

Vu le décret n°2010-997 du 26 août 2010 relatif indemnités des agents publics de l'Etat et des magis

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_036-DE

situations de congés,

Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,

Vu la circulaire NOR : RDFS1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,

Vu la délibération du 9 novembre 2017 instituant le RIFSEEP dans la collectivité,

Vu la délibération de modification du RIFSEEP du 26 septembre 2022,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 14 mars 2023,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant la modification proposée comme suit :

#### Régime actuel :

Catégorie	Groupe	N1	N2	N3	N4
A	A1	350,00 €	975,00 €	1 205,00 €	1 350,00 €
	A2	250,00 €	500,00 €	975,00 €	1 100,00 €
	A3	150,00 €	250,00 €	500,00 €	975,00 €
B	B1	120,00 €	145,00 €	200,00 €	440,00 €
	B2	100,00 €	125,00 €	180,00 €	255,00 €
C	C1	120,00 €	145,00 €	200,00 €	440,00 €
	C2	70,00 €	145,00 €	180,00 €	255,00 €
	C3	20,00 €	120,00 €	145,00 €	180,00 €

#### Proposition de modification :

Catégorie	Groupe	N1	N2	N3	N4
A	A1	350,00 €	975,00 €	1 205,00 €	1 350,00 €
	A2	250,00 €	500,00 €	975,00 €	1 100,00 €
	A3	150,00 €	250,00 €	500,00 €	975,00 €
B	B1	120,00 €	200,00 €	300,00 €	740,00 €
	B2	100,00 €	125,00 €	180,00 €	255,00 €
C	C1	120,00 €	145,00 €	200,00 €	440,00 €
	C2	70,00 €	145,00 €	180,00 €	255,00 €
	C3	20,00 €	120,00 €	145,00 €	180,00 €

#### Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil :

- Valide les modifications apportées à la part IFSE du RIFSEEP
- Valide l'application de ces modifications à com
- Charge monsieur le Président de la mise en œ

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_036-DE

- Autorise monsieur le Président à signer l'ensemble des actes afférents à cette affaire.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_036-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du budget primitif - Budget GEMAPI - DECC\_2023\_035

Le Président présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

#### DELIBERE ET DECIDE :

#### ARTICLE 1 :

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_035-DE

L'adoption du budget de la Communauté de Communes du Pays de Salers pour l'année 2023 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses à hauteur de 318 132.98 €

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	12 500,00 €
012	Charges de personnel	36 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	7 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	35 728,38 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	22 091,62 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>118 820,00 €</b>

**RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
73	Impôts et taxes	80 000,00 €
74	Dotations et participations	38 820,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>118 820,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
20	Immobilisations incorporelles	125 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	20 000,00 €
23	Immobilisations en cours	25 000,00 €
23	Immobilisations en cours	29 312,98 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>199 312,98 €</b>

**RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
13	Subventions	108 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	50 584,60 €
021	Virement de la section de fonctionnement	35 728,38 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>199 312,98 €</b>

**ADOPTE**

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_035-DE

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20\_\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20\_\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_035-DE

République française

Département du Cantal

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS**  
**Conseil Communautaire du 27 mars 2023**

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

---

**Objet: Vote du budget primitif - Budget SPANC - DECC\_2023\_034**

Le Président présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE ET DECIDE :**

**ARTICLE 1 :**

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_034-DE

L'adoption du budget de la Communauté de Communes du Pays de Salers pour l'année 2023 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses à hauteur de 252 131.14 €

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	70 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	102 105,66 €
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>208 105,66 €</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	50 000,00 €
77	Produits exceptionnels	154 105,66 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000,00 €
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>208 105,66 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	40 025,48 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>44 025,48 €</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000,00 €
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	9 025,48 €
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>44 025,48 €</b>

**ADOPTE**

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_034-DE

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_034-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du budget primitif - Budget Assainissement - DECC\_2023\_033

Le Président présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

#### DELIBERE ET DECIDE :

#### ARTICLE 1 :

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_033-DE

L'adoption du budget de la Communauté de Communes du Pays de Salers pour l'année 2023 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses à hauteur de 4 567 607.15 €

## **ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### **DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	231 000,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	165 000,00 €
014	Atténuations de produits	78 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	86 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	15 200,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	365 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>945 700,00 €</b>

#### **RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
013	Atténuations de charges	- €
70	Produits des services, du domaine, vente	520 000,00 €
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00 €
77	Produits exceptionnels	340 200,00 €
78	Reprises provisions semi budgétaires	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 500,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>945 700,00 €</b>

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

#### **DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
20	Immobilisations incorporelles	775 000,00 €
23	Immobilisations en cours	2 055 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	205 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 500,00 €
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	516 407,15 €
<b>TOTAL DEPENSES D'</b>		

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_033-DE

**RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
13	Subventions	705 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 896 944,66 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	639 762,49 €
021	Virement de la section de fonctionnement	15 200,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	365 000,00 €
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 621 907,15 €</b>

**ADOPTE**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_033-DE

République française

Département du Cantal

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS**  
**Conseil Communautaire du 27 mars 2023**

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

**Objet: Vote du budget primitif - Budget Coopérative Saint Bonnet - DECC\_2023\_032**

Le Président présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE ET DECIDE :**

**ARTICLE 1 :**

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_032-DE

L'adoption du budget de la Communauté de Communes du Pays de Salers pour l'année 2023 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses à hauteur de 1 113 893.94 €

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	55 000,00 €
66	Charges financières	37 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	165 000,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	- €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>457 000,00 €</b>

**RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
75	Autres produits de gestion courante	218 600,00 €
77	Produits exceptionnels	203 500,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 400,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>457 500,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 400,00 €
001	Solde d'exécution sect <sup>o</sup> d'investissement	440 993,94 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>656 393,94 €</b>

**RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	240 993,94 €
16	Emprunts et dettes assimilées	50 400,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	165 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>656 393,94 €</b>

**ADOPTÉ**

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_032-DE

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_032-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du budget primitif - Budget Isotoner - DECC\_2023\_031

Le Président présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

#### DELIBERE ET DECIDE :

#### ARTICLE 1 :

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_031-DE

L'adoption du budget de la Communauté de Communes du Pays de Salers pour l'année 2023 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses à hauteur de 1 934 580.00 €

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
66	Charges financières	15 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	29 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	80,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>45 080,00 €</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
75	Autres produits de gestion courante	45 080,00 €
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>45 080,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	100 000,00 €
23	Immobilisations en cours	1 736 748,50 €
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000,00 €
001	Solde d'exécution sect <sup>o</sup> d'investissement	14 751,50 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 886 500,00 €</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions	1 186 500,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	670 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	29 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00 €
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 886 500,00 €</b>

**ADOPTE**

<b>RF</b> <b>PREFECTURE DU CANTAL</b>  Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/03/2023 015-241501139-DECC_2023_031-DE
---

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20\_\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20\_\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_031-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :

Date de la convocation: 21/03/2023

45

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du budget primitif - Budget Bâtiment Relais GBL - DECC\_2023\_030

Le Président présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

#### DELIBERE ET DECIDE :

#### ARTICLE 1 :

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_030-DE

L'adoption du budget de la Communauté de Communes du Pays de Salers pour l'année 2023 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses à hauteur de 269 462.62 €

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	2 000,00 €
66	Charges financières	9 400,00 €
023	Virement à la section d'investissement	11 600,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	86 500,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>109 500,00 €</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
75	Autres produits de gestion courante	94 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 500,00 €
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>109 500,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
23	Immobilisations en cours	4 600,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	78 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 500,00 €
001	Solde d'exécution sect <sup>o</sup> d'investissement	61 862,62 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>159 962,62 €</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	61 862,62 €
021	Virement de la section de fonctionnement	11 600,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	86 500,00 €
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>159 962,62 €</b>

**ADOPTE**

<b>RF</b> <b>PREFECTURE DU CANTAL</b>  Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/03/2023 015-241501139-DECC_2023_030-DE
---

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_030-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du budget primitif - Budget Transport scolaire - DECC\_2023\_029

Le Président présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

#### DELIBERE ET DECIDE :

#### ARTICLE 1 :

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_029-DE

L'adoption du budget de la Communauté de Communes du Pays de Salers pour l'année 2023 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses à hauteur de 85 000.00 €

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	65 000,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	20 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>85 000,00 €</b>

**RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
74	Dotations et participations	58 000,00 €
77	Produits exceptionnels	23 542,20 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	3 457,80 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>85 000,00 €</b>

**ADOPTE**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_029-DE

République française

Département du Cantal

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS**  
**Conseil Communautaire du 27 mars 2023**

**Membres en exercice :**  
**45**

Date de la convocation: 21/03/2023

**Présents : 34**

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

**Votants: 39**

**Pour: 39**

**Contre: 0**

**Abstentions: 0**

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

---

**Objet: Vote du budget primitif - Budget Ordures Ménagères - DECC\_2023\_028**

Le Président présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE ET DECIDE :**

**ARTICLE 1 :**

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_028-DE

L'adoption du budget de la Communauté de Communes du Pays de Salers pour l'année 2023 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses à hauteur de 1 777 168.11 €

## **ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### **DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	851 060,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	309 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €
65	Autres charges de gestion courante	300,00 €
66	Charges financières	8 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	52 340,00 €
68	Dotations provisions semi budgétaires	50 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	106 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 377 200,00 €</b>

#### **RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
013	Atténuations de charges	22 000,00 €
70	Produits des services, du domaine, vente	31 000,00 €
73	Impôts et taxes	1 080 000,00 €
74	Dotations et participations	32 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 526,04 €
77	Produits exceptionnels	85 000,00 €
78	Reprises provisions semi budgétaires	50 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 700,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	21 973,96 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 377 200,00 €</b>

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

#### **DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
21	Immobilisations corporelles	53 000,00 €
23	Immobilisations en cours	170 268,11 €
16	Emprunts et dettes assimilées	73 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	103 700,00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>399 968,11 €</b>

#### **RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>
16	Emprunts et dettes assimilées

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_028-DE

10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	106 000,00 €
001	Solde d'exécution sect <sup>o</sup> d'investissement	237 268,11 €
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>399 968,11 €</b>

**ADOPTE**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_028-DE

République française

Département du Cantal

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS**  
**Conseil Communautaire du 27 mars 2023**

**Membres en exercice :**  
**45**

Date de la convocation: 21/03/2023

**Présents : 34**

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

**Votants: 39**

**Pour: 39**

**Contre: 0**

**Abstentions: 0**

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

**Objet: Vote du budget primitif - Budget Principal - DECC\_2023\_027**

Le Président présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE ET DECIDE :**

**ARTICLE 1 :**

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_027-DE

L'adoption du budget de la Communauté de Communes du Pays de Salers pour l'année 2023 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses à hauteur de 7 647 990.00 €

## **ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### **DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	356 700,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	555 600,00 €
014	Atténuations de produits	1 375 840,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 770 850,00 €
66	Charges financières	36 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	6 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 500 990,00 €</b>

#### **RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
013	Atténuations de charges	100 000,00 €
70	Produits des services, du domaine, vente	38 500,00 €
73	Impôts et taxes	2 755 930,00 €
74	Dotations et participations	685 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	118 500,00 €
77	Produits exceptionnels	192 993,91 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	430 066,09 €
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 500 990,00 €</b>

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

#### **DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	Opérations d'équipement	2 727 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	240 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 147 000,00 €</b>

#### **RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
16	Recettes d'équipement des opérations Emprunts et dettes assimilées	

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_027-DE

10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00 €
024	Produits de cession d'immobilisations	107 290,13 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00 €
001	Solde d'exécution sect <sup>o</sup> d'investissement	81 709,87 €
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 147 000,00 €</b>

**ADOPTE**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_027-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: GEMAPI - Vote du produit attendu 2023 - DECC\_2023\_026

Considérant l'instauration du principe de la Taxe GEMAPI par délibération du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022,

Considérant le budget prévisionnel 2023,

Les membres du Conseil après en avoir délibéré,

**Déterminent et votent** un produit global attendu de taxe GEMAPI pour l'année 2023 de 80 000 €

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_026-DE

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_026-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, René LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David REYRE, Jean Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHET, Michel SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONNET par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, François ESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile JOUQUET

**Absents:** Emile BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise JARRIG

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote des taux de la fiscalité 2022 - DECC\_2023\_025

Les membres du Conseil après en avoir délibéré,

**Décident** de voter un taux de CFE de 29.59 %,

**Décident** de voter les taux « ménages » suivants :

- Taxe d'habitation : 12.02 %
- Taxe sur le foncier bâti : 1,45 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 10.37 %
- Taxe Ordures Ménagères : 12.95 %

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_025-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

**Annulé**

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_025-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Affectation des résultats 2022 - DECC\_2023\_024

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice Président

- après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice
- statuant sur l'affectation des résultats de la gestion comptable 2022

décide d'affecter les résultats comme suit :

Budgets	Affectation à l'investissement (C/1068)	Affectation à la section de fonctionnement (C/002)		Affectation à la section d'investissement (C/001)	
		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Principal	- €	430 066,09 €			
Ordures ménagères	- €	21 973,96 €			

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_024-DE

Brasserie	61 862,62 €	- €	- €		61 862,62
Coopérative	240 993,94 €	- €	- €		440 993,94
ANC	- €	- €	102 105,66 €	9 025,48 €	
Assainissement	459 762,49 €	- €	- €	- €	516 407,15
Isotoner	- €		80,00 €	- €	14 751,50
Transport scolaire	- €	3 457,80 €	- €	- €	-
Gemapi	- €		22 091,62 €		29 312,98
	762 619,05 €	455 497,85 €	124 277,28 €	328 003,46 €	1 063 328,19 €

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL  
  
Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_024-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte administratif - Budget GEMAPI - DECC\_2023\_023

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice Président

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par MENNESSON Pierre après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
Résultats reportés						

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_023-DE

Opérations exercice	29 312.98		29 901.09	7 809.47	59 214.07	7 809.47
Total	29 312.98		29 901.09	7 809.47	59 214.07	7 809.47
Résultat de clôture	29 312.98		22 091.62		51 404.60	
Restes à réaliser						
Total cumulé	29 312.98		22 091.62		51 404.60	
Résultat définitif	29 312.98		22 091.62		51 404.60	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_023-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte administratif - Budget SPANC - DECC\_2023\_022

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice Président

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par MENNESSON Pierre après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
Résultats reportés	21 556.45		71 26			

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC 2023 022-DE

Opérations exercice	3 873.18	34 455.11	64 917.11	34 081.18	68 790.29	68 536.29
Total	25 429.63	34 455.11	136 186.84	34 081.18	161 616.47	68 536.29
Résultat de clôture		9 025.48	102 105.66		102 105.66	9 025.48
Restes à réaliser						
Total cumulé		9 025.48	102 105.66		102 105.66	9 025.48
Résultat définitif		9 025.48	102 105.66		102 105.66	9 025.48

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_022-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte administratif - Budget Assainissement - DECC\_2023\_021

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1e Vice Président

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par MENNESSON Pierre après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
Résultats reportés	142 481.53					.22

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_021-DE

Opérations exercice	1 206 398.06	832 472.44	772 318.13	1 075 943.40	1 978 716.19	1 908 415.84
Total	1 348 879.59	832 472.44	772 318.13	1 232 080.62	2 121 197.72	2 064 553.06
Résultat de clôture	516 407.15			459 762.49	516 407.15	459 762.49
Restes à réaliser	250 000.00	250 000.00			250 000.00	250 000.00
Total cumulé	766 407.15	250 000.00		459 762.49	766 407.15	709 762.49
Résultat définitif	766 407.15	250 000.00		459 762.49	766 407.15	709 762.49

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_021-DE

République française

Département du Cantal

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS**  
**Conseil Communautaire du 27 mars 2023**

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

**Objet: Vote du compte administratif - Budget Coopérative Saint Bonnet - DECC\_2023\_020**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice Président

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par MENNESSON Pierre après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement	Ensemble
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	
				RF PREFECTURE DU CANTAL
				Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/03/2023 015-241501139-DECC_2023_020-DE

Résultats reportés	642 796.99				642 796.99	
Opérations exercice	210 186.21	411 989.26	210 425.02	451 418.96	420 611.23	863 408.22
Total	859 983.20	411 989.26	210 425.02	451 418.96	1 063 408.22	863 408.22
Résultat de clôture	440 993.94			240 993.94	440 993.94	240 993.94
Restes à réaliser						
Total cumulé	440 993.94			240 993.94	440 993.94	240 993.94
Résultat définitif	440 993.94			240 993.94	440 993.94	240 993.94

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_020-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte administratif - Budget Isotoner - DECC\_2023\_019

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice Président

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par MENNESSON Pierre après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
Résultats reportés						

RF  
PREFECTURE DU CANTAL  
  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_019-DE

Opérations exercice	14 751.50				14 751.50	
Total	14 751.50		80.00		14 831.50	
Résultat de clôture	14 751.50		80.00		14 831.50	
Restes à réaliser	13 500.00	13 500.00			13 500.00	13 500.00
Total cumulé	28 251.50	13 500.00	80.00		28 332.50	13 500.00
Résultat définitif	14 751.50		80.00		28 331.50	13 500.00

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_019-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte administratif - Budget Bâtiment Relais GBL - DECC\_2023\_018

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice Président

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par MENNESSON Pierre après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
Résultats reportés	55 173.73		48 66			

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_018-DE

Opérations exercice	92 805.38	86 116.49	115 051.96	225 575.88	207 857.34	311 692.37
Total	147 979.11	86 116.49	163 713.26	225 575.88	311 692.37	311 692.37
Résultat de clôture	61 862.62			61 862.62	61 862.62	61 862.62
Restes à réaliser						
Total cumulé	61 862.62			61 862.62	61 862.62	61 862.62
Résultat définitif	61 862.62			61 862.62	61 862.62	61 862.62

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_018-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte administratif - Budget Transport Scolaire - DECC\_2023\_017

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice-Président

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par MENNESSON Pierre après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
Résultats reportés						

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_017-DE

.59

Opérations exercice			58 717.67	58 780.88	58 717.67	58 780.88
Total			58 717.67	62 175.47	58 717.67	62 175.47
Résultat de clôture				3 457.80		3 457.80
Restes à réaliser						
Total cumulé				3 457.80		3 457.80
Résultat définitif				3 457.80		3 457.80

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_017-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte administratif - Budget Ordures Ménagères - DECC\_2023\_016

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice Président

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par MENNESSON Pierre après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
Résultats reportés		245 138.59				

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_016-DE

.88

Opérations exercice	204 333.48	196 463.00	1 413 258.90	1 342 614.57	1 617 592.38	1 539 077.57
Total	204 333.48	441 601.59	1 413 258.90	1 435 232.86	1 617 592.38	1 876 834.45
Résultat de clôture		237 268.11		21 973.96		259 242.07
Restes à réaliser						
Total cumulé		237 268.11		21 973.96		259 242.07
Résultat définitif		237 268.11		21 973.96		259 242.07

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_016-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte administratif - Budget Principal - DECC\_2023\_015

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de SEPCHAT Marc, 1er Vice-Président

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par MENNESSON Pierre après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
Résultats reportés	644 819.61					

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_015-DE

.66

Opérations exercice	1 388 692.20	2 115 221.68	3 811 648.73	3 977 347.16	5 200 340.93	6 092 568.84
Total	2 033 511.81	2 115 221.68	3 811 648.73	4 241 714.82	5 845 160.54	6 356 936.50
Résultat de clôture		81 709.87		430 066.09		511 775.96
Restes à réaliser						
Total cumulé		81 709.87		430 066.09		511 775.96
Résultat définitif		81 709.87		430 066.09		511 775.96

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_015-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte de gestion - Budget GEMAPI - DECC\_2023\_014

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice-Président

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité

Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_014-DE

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_014-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte de gestion - Budget SPANC - DECC\_2023\_013

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice Président

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er ]  
la journée complémentaire ;

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_013-DE

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_013-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte de gestion - Budget Assainissement - DECC\_2023\_012

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Mrc SEPCHAT, 1er Vice Président

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er  
la journée complémentaire ;

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_012-DE

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_012-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte de gestion - Budget Coopérative Saint Bonnet - DECC\_2023\_011

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice Président

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_011-DE

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_011-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte de gestion - Budget Isotoner - DECC\_2023\_010

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice Président

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er à la journée complémentaire ;

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_010-DE

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_010-DE

République française

Département du Cantal

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS**  
**Conseil Communautaire du 27 mars 2023**

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

**Objet: Vote du compte de gestion - Budget Bâtiment Relais GBL - DECC\_2023\_009**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice Président

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er ]  
la journée complémentaire ;

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_009-DE

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_009-DE

République française

Département du Cantal

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS**  
**Conseil Communautaire du 27 mars 2023**

**Membres en exercice :**  
**45**

Date de la convocation: 21/03/2023

**Présents : 34**

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

**Votants: 39**

**Pour: 39**

**Contre: 0**

**Abstentions: 0**

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

**Objet: Vote du compte de gestion - Budget Transport Scolaire - DECC\_2023\_008**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice-Président

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er ]  
la journée complémentaire ;

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_008-DE

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_008-DE

République française

Département du Cantal

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS**  
**Conseil Communautaire du 27 mars 2023**

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

**Objet: Vote du compte de gestion - Budget Transport Scolaire - DECC\_2023\_008**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice-Président

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er ]  
la journée complémentaire ;

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_008-DE

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_008-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte de gestion - Budget Ordures Ménagères - DECC\_2023\_007

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice Président,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er  
la journée complémentaire ;

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_007-DE

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_007-DE

République française

Département du Cantal

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

### Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Membres en exercice :

45

Date de la convocation: 21/03/2023

Présents : 34

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre MENNESSON*

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Benjamin BONY, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Andre DUJOLS, Pierre DUPONT, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Didier GIRBES, Jean-Pierre LABASTROU, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Claude RIBEYROTTE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

**Représentés:** Jean-Yves BONY par Pascal TERRAIL, Jean-Pierre CINQUALBRES par Jean-Claude REBEYRE, Jean-Louis DAPON par Bernard VEYSSIERE, Francois DESCOEUR par Pierre MENNESSON, Jean-Louis LAYAC par Jean-Pierre LABASTROU

**Excusés:** Cecile BADUEL

**Absents:** Emilie BROQUERIE, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Christian FOURNIER\*, Regis JOUDRIER, Elise LAJARRIGE

**Secrétaire de séance:** Martine PANI

### Objet: Vote du compte de gestion - Budget Principal - DECC\_2023\_006

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Marc SEPCHAT, 1er Vice-Président

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er  
la journée complémentaire ;

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_006-DE

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
015-241501139-DECC\_2023\_006-DE